

Dans le cadre de son cycle 2020-2021, le **Groupe de réflexion en droit privé luxembourgeois (GRDPL)** vous invite cordialement à la conférence suivante :

Pour une remise en cause de la règle « le criminel tient le civil en l'état »

Par : Séverine Menétrey, Professeure à l'Université du Luxembourg

Discutant : Pierre Hurt, Professeur invité à l'Université du Luxembourg, Avocat au Barreau de Luxembourg, Lutgen+Associés

Résumé

La règle selon laquelle « le criminel tient le civil en l'état » se retrouve en substance à l'alinéa 2 de l'article 3 du code de procédure pénale, lequel dispose que si l'action civile n'est pas introduite devant les mêmes juges que l'action publique, « l'exercice en est suspendu tant qu'il n'a pas été prononcé définitivement sur l'action publique intentée avant ou pendant la poursuite de l'action civile ». Bien que seule « l'action civile » soit visée à l'article 3 du Code de procédure pénale, le sursis à statuer trouve à s'appliquer, selon la jurisprudence luxembourgeoise, non seulement à l'action civile mais à toutes les actions à fins civiles. Le champ d'application de l'article 3 alinéa 2 a ainsi été étendu à toutes les actions exercées devant la juridiction civile peu importe leur nature dès lors que la décision à intervenir devant la juridiction répressive est susceptible d'exercer une « influence » sur la solution du procès civil. Ce critère de « l'influence » du pénal sur le civil est apprécié plutôt souplement, faisant de la procédure pénale un moyen bien commode de suspendre la procédure civile. Alors que les fondements de règle selon laquelle « le criminel tient le civil en l'état » méritent d'être discutés et sont largement remis en cause dans les pays voisins, il est clair que la pratique luxembourgeoise est contraire aux exigences du droit à un procès juste et équitable.

Date

Mercredi 15 décembre 2021
De 18.00 à 20.00

Lieu

Université du Luxembourg
Bâtiment Weicker
Salle B 001 (places limitées - rez-de-chaussée)
et en ligne
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg

Langue

Français

Inscription

- Gratuit
- Inscription requise

Pour participer via Webex (en ligne) ou en présentiel, merci de vous inscrire via Eventbrite <https://bit.ly/3HQYLxd> et de choisir le type de billet que vous souhaitez.

Informations

grdpl@uni.lu